

COMPTE RENDUDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 Mars 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15	Secrétaire de séance : Joceline MARQUES		
Date de convocation : 2 Mars 2020	Nombre de présents : 15		
Comité secret : non	Absent (e) s : 1	Excusé (e) s : 1	Pouvoirs : 1
Votants : 14	Quorum exigé : 8		

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Février 2020

COMPTE DE GESTION 2019 Commune et Service Assainissement

Madame le Maire rend compte des Comptes de Gestion 2019 transmis par la Trésorerie de Saint Vallier. Ceux-ci relatent les écritures comptables et de trésorerie du Budget Communal et du Budget du Service Assainissement. Ceux-ci font état des totalisations suivantes :

	RECETTES DE L'EXERCICE	DEPENSES DE L'EXERCICE	RESULTAT BRUT
COMMUNE			
Fonctionnement	619 652.73 €	585 283.61 €	34 369.12 €
+ Reports	199 294.18 €		
Investissement	216 496.84 €	126 987.00 €	89 509.84 €
+ Reports	368 084.61 €		
ASSAINISSEMENT			
Fonctionnement	6 500.87 €	6 994.04 €	- 493.17 €
+ Reports	1 542.57 €		
Investissement	3 186.00 €	2 199.98 €	986.02 €
+ Reports	35 916.08 €		

Le conseil municipal approuve les Comptes de Gestion à l'unanimité, par 14 voix POUR.

COMPTE ADMINISTRATIFS 2019 Commune et Service Assainissement

Les comptes administratifs 2019 sont soumis par le Maire à l'approbation du Conseil Municipal. Ils sont présentés par Paul ZOWIEZ NEUMANN, Deuxième Adjoint chargé des Finances et votés en l'absence du Maire. Les comptes administratifs font apparaître les résultats suivants :

	COMMUNE	ASSAINISSEMENT
Résultat brut de fonctionnement de :	34 369.12 €	- 493.17 €
Excédent reporté de	199 294.18 €	1 542.57 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé (Résultat à affecter) de :	233 663.30 €	1 049.40 €
Excédent d'investissement de :	457 594.45 €	36 902.10 €
Déficit des restes à réaliser de :	- 336 876.00 €	0.00 €
Soit un excédent de financement (Résultat reporté) de :	120 718.45 €	36 902.10 €

Le conseil municipal approuve les Comptes Administratifs 2019 à l'unanimité, par 13 voix POUR.

QUESTIONS DIVERSES

Le tableau du bureau de vote est mis à jour, établissant ainsi le planning de tenue du bureau pour les élections municipales de Mars 2020. Pour finir la séance, Nicole DURAND, remercie l'ensemble des membres du Conseil Municipal pour le mandat effectué ensemble depuis 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.